

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2016

L'An deux mil seize le treize juin à dix-neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M Amédée Siméon BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 06 2016

Présents : M BLANC Amédée – M VALLA Max – M JOLY Jean-Pierre - M BRUCHON Fabrice – Mme DUMAS Nathalie - M ASTIER Sabin - M COMBET Rosan - M NERON Julien - Mme CANEL Monique

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : M ASTIER Sabin

1 – ADHESION SYNDICAT CANCE-DOUX

Monsieur Le Maire rappelle que la commune achète de l'eau au syndicat Cance-Doux pour alimenter une partie du réseau (quartier Ste marguerite jusqu'aux Giraudons). Les factures sont établies par la SAUR (fermier du syndicat).

M BALAI, président du syndicat a rencontré les élus le mercredi 8 juin 2016.

La commune est actuellement « cliente » du syndicat, par son adhésion elle sera adhérente et représenté au sein du syndicat par 2 représentants.

M Le Maire précise que la compétence eau et assainissement passera aux intercommunalités en 2020 et que dans ce contexte il est important de se positionner au travers d'un syndicat à notre taille.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, a l'unanimité des membres

Décide d'adhérer au syndicat Cance-Doux

2 – VOIRIE 2016

M Le Maire précise que la compétence voirie est une compétence de la communauté de communes du pays de Lamastre. Il fait le point sur l'enveloppe 2016 pour la commune (78 776 € dont 19 748,87 € de report de 2015). Le marché de travaux est arrivé à échéance et un nouveau contrat est engagé avec les services du département, il sera opérationnel en septembre 2016.

les chantiers de septembre sont :

- sapeille (prévue en 2015)
- mayres
- le poux (voir buse)

A voir : Caron jusque la Grange, la Chave, Pradon, le Surdel, le Clot, le chemin de la Blachette jusqu'au col de St Genest.....

3 – MONUMENT AUX MORTS

Le conseil municipal évoque la rénovation du monument aux morts.

Une rencontre est prévue avec les anciens combattants le 24 juin 2016.

Il convient de faire faire des devis aux entreprises des pompes funèbres et de maçonnerie.

Il convient de faire un monument qui résiste aux intempéries, de revoir le devant (pavés) et la croix. Il est souhaitable de rénover également les toilettes publiques de la place.

Il faut refaire les lettres de la plaque de Tachay.

4 – FUITE RESEAU D'EAU – SIVU DE TRANSIT D'EAU POTABLE

Une fuite sur le réseau d'eau potable (conduite appartenant au SIVU de transit d'eau potable) perdure à Sivas malgré les interventions de VEOLIA.

Veolia propose un devis pour réparer cette fuite pour 7 647 €. M Le Maire a contacté M Rouveure qui propose de changer 150 m de conduite pour moins de 3 000 €.

Les élus décident de solliciter M Rouveure.

5 – UN AIR DE GALOP : STAGE DE VOLTIGE

Comme chaque année Mme GREGOIRE demande à utiliser les vestiaires, la cantine et à utiliser le champs derrière le stade pour la période du 18 juillet au 5 août 2016 afin d'accueillir 3 groupes de cavaliers.

M VALLA précise que Mme GREGOIRE doit fournir une attestation justifiant qu'elle est à jour vis-à-vis de jeunesse et sport.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, a l'unanimité des membres

Autorise Mme GREGOIRE à utiliser le vestiaire, la cantine et le champs derrière le stade pour la période du 18/07/2016 au 05/08/2016

précise que Mme GREGOIRE doit posséder les autorisations nécessaires à son activité.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.

La Séance est levée à 22h00

Le Maire,
Amédée BLANC